

# **Colloque international sur le football. Clairefontaine le 4-5 juin 2009**

## **Mise en place de la Cellule d'Intervention Psychologique à Clairefontaine : Développement d'un système d'aide à la performance Aude Villemain**

Maître de Conférences  
Université de Reims Champagne-Ardenne  
Laboratoire de Psychologie Appliquée, EA 4298  
Consultante en psychologie du sport

Cette communication présente la mise en place de la cellule d'intervention psychologique à Clairefontaine, structure accueillant une centaine de footballeurs (joueurs et joueuses confondus). Ces athlètes intègrent la structure à l'âge de 12 ans pour les plus jeunes joueurs (L'INF – Institut National du Football - qui est un Pôle Espoir) et 15 ans pour les joueuses (le CNFE – Centre National de Formation et d'Entraînement - qui est un Pôle France). Ces derniers se destinent, pour les meilleurs, à intégrer des centres de formation professionnels (notamment pour les garçons) et/ou des sélections nationales.

Quelques écrits ont déjà bien dépeint le cadre contraignant du sport de haut-niveau (Carrier, 1992). C'est un constat effectué déjà depuis plusieurs années, quelque soit la structure d'accueil ou le type de pôle (Espoir, France, sélection nationale, club...). Comme le mentionnaient Thomas, Missoum et Rivolier en 1987, « le sportif de haute compétition est un sujet normal mais il mène une vie anormale dans un environnement anormal ». Ce constat est quotidien.

Ainsi, détachés de leur milieu familial dès l'intégration dans la structure type pôle, les jeunes joueurs doivent faire face à diverses difficultés ou contraintes, tels que la rupture affective, sociale et relationnelle, sans compter le double projet (scolaire et sportif) à assumer, ainsi que la charge supplémentaire d'entraînement qui génère fatigue et stress. A ces difficultés d'adaptation se greffent les aléas de la vie, à savoir des décès, des divorces à gérer, des traumatismes en tout genre.

Ainsi leur nouvelle vie dans le centre va nécessiter une ré-organisation personnelle chez le jeune sportif, ainsi qu'une construction de nouveaux repères. Si certains athlètes font face très rapidement à cette situation changeante, d'autres (et majoritairement) ont besoin d'être accompagnés dans cette démarche, tant sur le plan personnel que sportif. C'est ce que propose, entre autres, la cellule d'intervention psychologique. Il s'agit de la formalisation d'un travail de collaboration hebdomadaire effectué depuis 1 an et demi, projet qui a mis deux ans à aboutir. La cellule d'intervention psychologique s'est faite entendre par les instances supérieures, puisqu'en janvier 2009, la DTN validait ce projet.

Plusieurs objectifs découlent de la mise en place d'une telle intervention (voir figure 1).

Tout d'abord, elle vise à dissocier deux types d'intervention effectuée dans les pôles sportifs, à savoir le travail d'accompagnement psychologique et le travail de préparation mentale, appelée ici l'aide à la performance (Heuzé & Lévêque, 1998). Aujourd'hui, une confusion règne entre ces deux types d'intervention. Il devient alors urgent, pour des questions de lisibilité, de marquer ce distinguo, tant pour les acteurs de la structure avec lesquels nous

travaillons (entraîneurs, sportifs et dirigeants ou responsables) mais aussi pour les professionnels intervenant dans les pôles.

Ainsi, une telle collaboration ne pourra être mise en place qu'à la condition d'une organisation précise, avec une distribution claires et précises des rôles et fonctions de chacun des experts des deux sphères d'intervention.

Le deuxième objectif de la création de la cellule d'intervention est de proposer un système d'aide à la performance tant pour les athlètes que pour les entraîneurs. Nous ne sommes pas sans savoir que l'accompagnement psychologique, comme la préparation mentale visent, de manière directe ou non, à améliorer les performances. Ainsi, l'athlète, comme l'entraîneur, est placé au centre d'un système, organisé par des spécialistes de la performance, dans des domaines variés, comme le médical, le physique, la diététique, le technique, dans lesquels le psychologique trouve bien entendu sa place.

Ainsi, la cellule d'intervention psychologique vise à contribuer au développement de système(s) d'aide à la performance pour les acteurs de la structure, athlètes comme entraîneurs.

Construire un système d'aide autour des acteurs de la structure, tel est le but de cette cellule. Derrière le terme de « système », il faut comprendre un ensemble d'éléments interagissant entre eux, selon une organisation sociale ou politique définie, ou selon certaines règles ou principes. D'un point de vue étymologique, « système » désigne une réunion en un corps de plusieurs parties, ce qui renvoie à un ensemble d'éléments.

Il devient alors nécessaire de considérer un *décloisonnement* des sphères contribuant à la performance de près ou de loin, soit de développer une collaboration entre les partis, un travail en commun, réunissant les compétences de chacun- afin (1) de rendre efficace le travail des professionnels s'investissant dans le système (2) de placer les principaux acteurs (athlètes / entraîneurs) au centre d'un système leur offrant une réponse à leurs questions ou besoins, quelque soit le domaine d'expertise servant la performance.

Ainsi l'intervenant en aide à la performance collaborera de près avec l'entraîneur par exemple sur des problématiques de terrain (exemples dans l'exposé oral).

Une bonne partie du travail consiste alors en la mise en place de réseaux et moyens de communication entre les sphères.

#### Bibliographie :

Carrier, C. 1992. *L'adolescent champion contrainte ou liberté*, Paris : PUF.

Heuzé, J.P., & Lévêque, M. (1998). Préparation psychologique et/ou mentale : une analyse comparative. In P. Fleurance (Ed), *Entraînement mental et sport de haute performance* (pp. 41-69). Paris: Editions INSEP.

Thomas, R., Missoum, G. & Rivolier, J. (1987). *La psychologie du sport de haut-niveau*, Paris : PUF